

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26/11/2020

Début : 17h47. Le quorum est atteint avec 22 présents

MODIFICATION ORDRE DU JOUR :

- ⇒ Autorisation du CA pour installer le télépaiement
- ⇒ Les questions diverses seront abordées au moment de la présentation du budget
- ⇒ Vœu contre le transfert des missions des infirmières aux collectivités territoriales

Mme Cochard signale qu'un deuxième vœu sera présenté (« Concernant le recrutement d'AED»). Elle précise qu'il vient d'être envoyé sur la boîte mail du collègue à 17h.

M. Robin explique que la présentation du vœu serait plus logique lors du CA sur les moyens. Mme Cochard souhaite malgré tout le présenter.

I. Conseil d'administration

1.1 Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est voté à l'unanimité ;

1.2 Approbation du PV du 10/11

Modifications apportées (voté à l'unanimité) :

- Environ 7000€ ont été dépensés en lien avec la gestion de la COVID dans l'établissement
- Le coût plus précis sera exposé lors du point financier.

II. Vie scolaire et pédagogie

2.1 Composition du conseil pédagogique (voir liste jointe)

III. Gestion administrative et financière

- ⇒ **Le télépaiement** : Mme Barben explique au conseil que sa mise en place permettra le paiement par carte bancaire via internet dès 2021. Il y a nécessité de voter la convention dans sa globalité.
Mme Cochard demande si le coût est bien de 4000€
Mme Barben explique qu'il s'agit de l'évaluation du coût. Le déploiement du télépaiement sera obligatoire d'ici 2022. Il n'y a pas de compensation financière du Conseil Départemental puisque la prestation est comprise dans le SRH et donc financé par les cotisations. Le Conseil donne les directives en la matière.
M. Prisot interroge sur la possibilité de faire un appel d'offre à l'échelle du département pour réduire le coût. Si oui, le collègue pourrait attendre.
Mme Barben explique que la mise en place du télépaiement se fait en lien avec le logiciel utilisé pour la cantine. Plus on attend, plus le coût sera important (pour rappel, il y a une obligation réglementaire en 2022). Plusieurs établissements de l'Auxerrois l'ont déjà mis en place.
M. le principal explique que la mise en place du service simplifiera la mise paiement.
M. Bourgeois quitte la séance à 18h10

3.1 Budget 2021

En introduction, Mme Barben explique que le budget 2021 se vote en novembre 2020. En cours d'année, des modifications sont possibles. Il n'y a pas encore de date fixée pour la présentation du compte financier.

Le budget doit être équilibré et sincère.

Les services sont composés de la sorte :

- ALO (administration et logistique)
- AP (activités pédagogiques)
- VE (vie de l'élève)
- SRH (service restauration et hébergement)
- BN (bourses nationales)

(voir tableaux en annexe)

Dans rubrique AP :

Mme Garcin demande ce que signifie 13ADPRET ?

Mme Barben : Il s'agit d'un reliquat en lien avec le projet d'établissement.

En ce qui concerne les manuels, il reste 5924,24€

Mme Barben précise que le voyage en Espagne est budgétisé. La part enseignant est prise sur le fond de roulement de l'établissement.

Mme Garcin demande pourquoi la part d'achat de matériel baisse.

Me Barben explique que la dotation du conseil départemental comprenait l'achat de plusieurs vidéo-projecteurs. Ils ont été achetés, c'est pourquoi la somme n'apparaît plus pour 2021.

M. Prisot s'interroge sur le besoin d'équipement en vidéo-projecteur pour le nouveau gymnase.

Mme Barben explique que le collège a des vidéo-projecteurs en réserve.

M. le principal rappelle que le budget pourra être modifié par la suite. La dotation de 15.000€ est un début.

Mme Cochard note que le budget gymnase apparaît dans le global.

M. le principal explique qu'il y a un fléchage gymnase dans le budget.

Le fonds social : Mme Cochard demande pourquoi il y a un reliquat aussi important alors que nous sommes en décembre ?

M. le principal explique qu'il n'y a pas eu de demande au-delà ; les dossiers sont étudiés attentivement pour répondre au mieux aux besoins exprimés.

Mme Cochard rappelle que compte tenu de la période de crise actuelle, d'autres familles doivent pouvoir être aidées.

M. le principal conclut en annonçant qu'une commission se tiendra fin décembre. Aucune économie n'est faite sur le fonds social. Il y aura sûrement des besoins. Il souligne le travail conséquent et minutieux fourni par Mme Migliaccio dans l'accompagnement des familles.

Mme Garcin demande s'il existe encore une dotation de l'Etat pour les actions proposées dans le cadre du CESC.

M. le principal explique qu'il n'y a pas de dotation en tant que telle. Le financement se fait sur appel à projet. Il faut monter des projets pour solliciter ensuite des fonds. Les actions proposées sont parfois gratuites pour les établissements.

Mme Cochard voudrait savoir à quoi correspondent les 50€ notés dans la ligne CVC pour 2020.

Mme Barben explique qu'il s'agit d'un reliquat.

Mme Garcin demande si, dans le cadre du CVC, une subvention particulière pouvait être accordée.

M. le principal explique que le paiement des prestations peut être financé ou co-financé par l'Etat (préfecture), le conseil départemental, l'ARS voire même l'Europe ou la MGEN en fonction des programmes de soutien.

Le budget des Bourses Nationales a augmenté puisque le nombre de boursiers a augmenté.

Mme Garcin souhaite comprendre pourquoi la dotation a baissé pour 2021 ?

M. le principal répond qu'il n'y a pas d'explication à l'heure actuelle. On lit une augmentation de 12.500€ dans le budget global mais ce budget inclut une avance sur la dotation du gymnase (15 000€). On note donc une baisse réelle de 2500€ par rapport au budget précédent.

Mme Ounès (Conseil Départemental) a une réunion de service le 27/11. Elle tâchera de comprendre d'où vient cette baisse.

M. Prisot dit ne pas comprendre cette baisse. Les organisations syndicales poseront la question au prochain CDEN.

M. Fillon rappelle, en tant qu'ancien professeur du collège Bienvenue Martin, que le choix avancé de fermer l'établissement avait été justifié par une question de moyens. Les économies réalisées devaient être réparties sur les autres établissements de l'auxerrois. C'est désagréable de se rendre compte que ça n'est a priori pas le cas.

Vote du budget :

- 8 contre
 - 10 pour
 - 4 abstentions
- ⇒ Le budget est adopté

IV. Questions diverses

⇒ Temps de passage à la restauration ? Certains élèves arrivent à 13h45 pour le début des cours à 14h voire plus tard

Le principal explique que les 3 dernières classes qui passent commencent normalement à 15h. Mais il arrive que les élèves « ne jouent pas le jeu » parfois.

⇒ Les agents vont-ils s'occuper du gymnase en plus de leurs missions actuelles
Il n'y a pas de réponse à l'heure actuelle.
Mme Cochard dit qu'il faut anticiper le besoin pour que le conseil départemental puisse mettre les moyens adéquats.
Les professeurs pensent pouvoir disposer du gymnase mi février.

M. Prisot dit qu'on se repose beaucoup sur les agents. Il souligne que c'est compliqué de leur demander encore davantage.
A priori, il est question d'un poste à 70 ou 80 %

⇒ Demande d'un point régulier sur la COVID-19

Pour aujourd'hui : voir les chiffres donnés par le principal
Il n'y en aura pas toutes les semaines.

M. Prisot souhaite que les chiffres soient communiqués régulièrement pour redonner confiance. Précédemment, certaines annonces de chiffres au niveau académique avaient pu surprendre.

M. le principal rappelle que les choses se passent bien pour l'instant. S'il y a 3 cas dans une même classe, les enseignants seront prévenus. 5 enseignants sont absents pour cause de vulnérabilité face au COVID-19.